REPUBLIQUE DU BENIN
-=-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
=-=-=-=-=-=-

DECRET N° 2003-149 DU 05 MAI 2003

Chargeant Monsieur ***Valentin Aditi HOUDE***, Ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs de l'Intérim de Monsieur ***Dominique Codjo Koko SOHOUNHLOUE***, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élections présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU Le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du gouvernement et le Décret N°2002-082 du 20 Fév. 2002 qui l'a modifié ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du ***Lundi 05 mai 2003***, Monsieur **Valentin Aditi HOUDE,** Ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pendant l'absence de Monsieur **Dominique Codjo Koko SOHOUNHLOUE.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 MAI 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 - METFP 4 - SGG 4 MISD 4 - autres Ministères 19 - Départements 6 JORB 1